

sieur l'Orateur, j'espère qu'il consultera son prédécesseur qui, interrogé il y a quelques années sur l'établissement des priorités gouvernementales, tourna la question en ridicule et rejeta toute idée de consultation avec les provinces. Nenni. Si seulement on en avait discuté en 1965 ou en 1966, monsieur l'Orateur, en vue de maîtriser l'inflation au Canada, la vie serait plus rose aujourd'hui.

Il faut préciser d'abord que les Canadiens ne sont pas seuls à blâmer pour l'inflation qui ravage le pays. Je vais vous lire un passage du sixième exposé annuel du Conseil économique du Canada, à la page 180, où l'on explique pourquoi les Canadiens ont tant de peine à repousser les pressions inflationnistes, surtout celles qui soufflent des États-Unis. Nos deux pays sont solidaires l'un de l'autre. L'autre jour, au comité des finances, du commerce et des questions économiques, le professeur John K. Galbraith a exhorté le Canada à prendre les mesures qui s'imposaient pour combattre l'inflation, car il aiderait les États-Unis à faire de même. Cela pourrait aider, mais j'en doute, car les pressions s'exercent plutôt dans l'autre sens. Les deux pays sont si étroitement liés par le commerce qu'il est impossible de dire qu'on peut séparer les difficultés inflationnistes des États-Unis de celles du Canada, ou inversement.

Hier et en d'autres occasions, le ministre des Finances a pris plaisir à critiquer le Conseil économique du Canada, lui reprochant la déclaration suivante dans son étude:

Au Canada, il est difficile de prétendre que l'inflation actuelle vient de pressions excessives de la demande, puisque, depuis 1967, nous connaissons un certain degré, au moins, de sous-activité économique. Par contre, aux États-Unis, le problème de la montée des prix et des coûts est nettement attribuable à un excès de la demande, aggravé par les répercussions sur l'économie de la guerre au Viet-Nam. Tant qu'il n'y aura pas un ralentissement de la montée des prix et des coûts aux États-Unis, l'action des politiques canadiennes visant à résoudre le problème des prix et des coûts intérieurs sera entravée. De nouvelles restrictions financières et monétaires pourraient bien se solder tout simplement par une augmentation du chômage et un ralentissement économique, et n'avoir que des effets peu appréciables sur la montée actuelle des prix et des coûts. De plus, les restrictions imposées cette année pourront n'exercer leurs principaux effets que l'an prochain. Par conséquent, si les pressions excessives de la demande aux États-Unis sont maîtrisées vers la fin de 1969, il se peut qu'une politique très restrictive de la demande, appliquée au Canada cette année, exerce le gros de cette action à un moment mal choisi et, ainsi, contribue à une tenue médiocre de l'économie.

On s'est plaint de ce paragraphe, mais j'aurais jugé le Conseil économique du Canada négligent s'il n'avait pas donné cet avertisse-

[L'hon. M. Lambert.]

ment contre l'imposition de mesures monétaires et fiscales rigoureuses pour contenir l'inflation, simplement parce que les résultats ne se feront pas sentir immédiatement. Les causes sont profondes et les remèdes peuvent prendre un, deux ou trois ans à produire leur effet, alors que les conditions auront changé. Le Bureau fédéral de la statistique signale un fléchissement inquiétant dans les produits authentiquement canadiens. Ici je ne songe pas au produit national brut, ce qui indiquerait la présence possible d'un ralentissement insolite dans certains secteurs de l'économie, dans le domaine des industries de fabrication et de services, ralentissement qui se traduirait à son tour par une diminution du crédit. Le Conseil économique du Canada avait bien raison de souligner ce point. Le ministre l'a mentionné, monsieur l'Orateur, le gouvernement doit aussi faire face à un problème de crédibilité. Car c'est un problème, en effet, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: C'est le même ministre qui nous disait dans cette Chambre lundi après-midi que nous vaincrons l'inflation. Le même qui, en sa qualité de président du Conseil du Trésor au printemps de 1968, donnait à la Chambre la garantie que par suite des changements fiscaux—c'est-à-dire de l'augmentation des impôts dans le budget de 1967—et des réductions opérées par le gouvernement après le rejet de son projet de loi fiscale, qu'il allait équilibrer le budget de l'année. Et qu'est arrivé? Un déficit de plus de 700 millions de dollars.

Des voix: C'est une honte.

L'hon. M. Lambert: Il s'y était engagé. J'avais dit alors que lorsque le ministre mourra, on trouvera probablement tatoué sur sa poitrine les mots: «Je promets d'équilibrer le budget.» Maintenant je pense que l'on trouvera une seconde ligne: «Nous vaincrons l'inflation.»

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: Je crois autant à sa déclaration qu'à celle de 1968. Je ne veux pas dire par là que je me réjouirais de voir le gouvernement vaincu par l'inflation, car elle nous intéresse tous.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: ...aussi que personne ne dise que nous essayons d'entraver le gouvernement dans sa lutte anti-inflationniste.